Imprimer

1997/08/26 Vivre en français en l'an 2000, le Conseil de la langue française ouvre la discussion dans son site Internet

Québec, le 26 août 1997 -. À l'occasion du 20e anniversaire de l'adoption de la *Charte de la langue française*, la présidente du Conseil de la langue française, Mme Nadia Brédima-Assimopoulos, annonce la mise en place prochaine dans le site Internet du Conseil (hhtp://www.clf.gouv.qc.ca) d'un **groupe de discussion** qui permettra aux internautes d'échanger sur différents thèmes concernant la langue au Québec.

Le Conseil se situe ainsi dans une perspective d'avenir et souhaite discuter de la place du français en l'an 2000. Cette initiative doit contribuer à approfondir sa réflexion sur les questions relatives au statut et à la qualité de la langue française.

Dans le cadre de l'inauguration de son groupe de discussion, prévu pour l'automne 1997 le Conseil invite les Québécois et les Québécoises à dialoguer sur le thème: « Que veut dire pour vous travailler en français dans le nouveau contexte de mondialisation des échanges et de l'ouverture des marchés ? »; par la suite, les thèmes de discussion proposés seront développés en tenant compte des intérêts des usager et seront modifiés timestriellement.

Nous invitons dès maintenant toutes les personnes qui sont intéressées à ces débats à nous faire connaître leurs réflexions, par courrier électronique, à l'adresse suivante : cslfq@cslf.gouv.qc.ca.